

**CENTRE DE FORMATION
DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON**

74 rue de Bonnel
69003 LYON
Email : centreformation@experts-lyon.fr
Tel : +33478273581



Signature électronique des traductions certifiées

Signature des traductions certifiées : forme (manuscrite ou électronique) et certification administrative / judiciaire. La signature électronique est-elle reconnue comme juridiquement valable pour les traductions certifiées ?

Durée : 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des apprenants

- EXPERTS BRANCHE H INTERPRETES / TRADUCTEURS

Prérequis

- Être inscrit sur la liste des experts de justice près la Cour d'Appel

Accessibilité et délais d'accès

Accès par transports publics :

Bus : - Lignes C3 et C13 : arrêt "Les Halles de Lyon-Paul Bocuse"
- Ligne C9 : arrêts "Moncey-Bonnel" et "Saxe-préfecture"
- Lignes C14, C4 : arrêt "Saxe-Lafayette"

Métro : Ligne B. Arrêt "Place Guichard-Bourse du Travail"

Tramway : Ligne T1, station "Palais de Justice-Mairie du 3e"

Gares :

- Gare de la Part-Dieu

Tramway ligne T1 direction Debourg ou IUT Feyssine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

- Gare de Perrache

Tramway ligne T1 direction IUT Feyssine : arrêt "Palais de Justice-Mairie du 3e"

0 jour

Objectifs pédagogiques

- Expliquer aux traducteurs experts que d'un point de vue juridique et pratique que la signature électronique est à ce jour a priori un mode de signature valable (qui à terme est probablement censé remplacer la signature manuscrite)
- Intérêts de la signature électronique par rapport à la signature manuscrite pour traductions certifiées
- Donner aux traducteurs des outils pratiques pour utiliser la signature électronique à l'avenir

CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON

74 rue de Bonnel
69003 LYON
Email : centreformation@experts-lyon.fr
Tel : +33478273581



Contenu de la formation

- Rappel des modalités de la signature manuscrite recommandée actuellement par la Compagnie
- Etude du cadre juridique reconnaissant la signature électronique (article 1365 suiv. Code civil)
- Quid du cadre juridique applicable à la signature électronique des traductions certifiées ?
- Exemples d'outils (you sign, docu sign...) qui peuvent déjà être utilisés
- Etudes de cas concrets d'intervenants traducteurs ou autres non intervenants ayant déjà utilisé la signature électronique

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Monsieur Julien DROUET, Expert BRANCHE H -TRADUCTION en Anglais
Madame Catherine STROPHAIR Expert BRANCHE H -INTERPRETARIAT -TRADUCTION en Serbo-Croate

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposé théorique
- Mise à disposition en ligne des documents supports

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement à signer à votre arrivée en formation
- Fiche évaluation de formation à compléter après la formation